



ÎLE-DE-FRANCE ENERGIES

Simplifiez-vous la rénovation énergétique !



Contexte : rénover les copropriétés

EN ILE-DE-FRANCE

72%

de logements collectifs
(logement social et copropriétés)

2,1M

de logements en copropriétés
dont **1M** en classes « DPE »
E, F, G (soit **47 %**)

LES FREINS

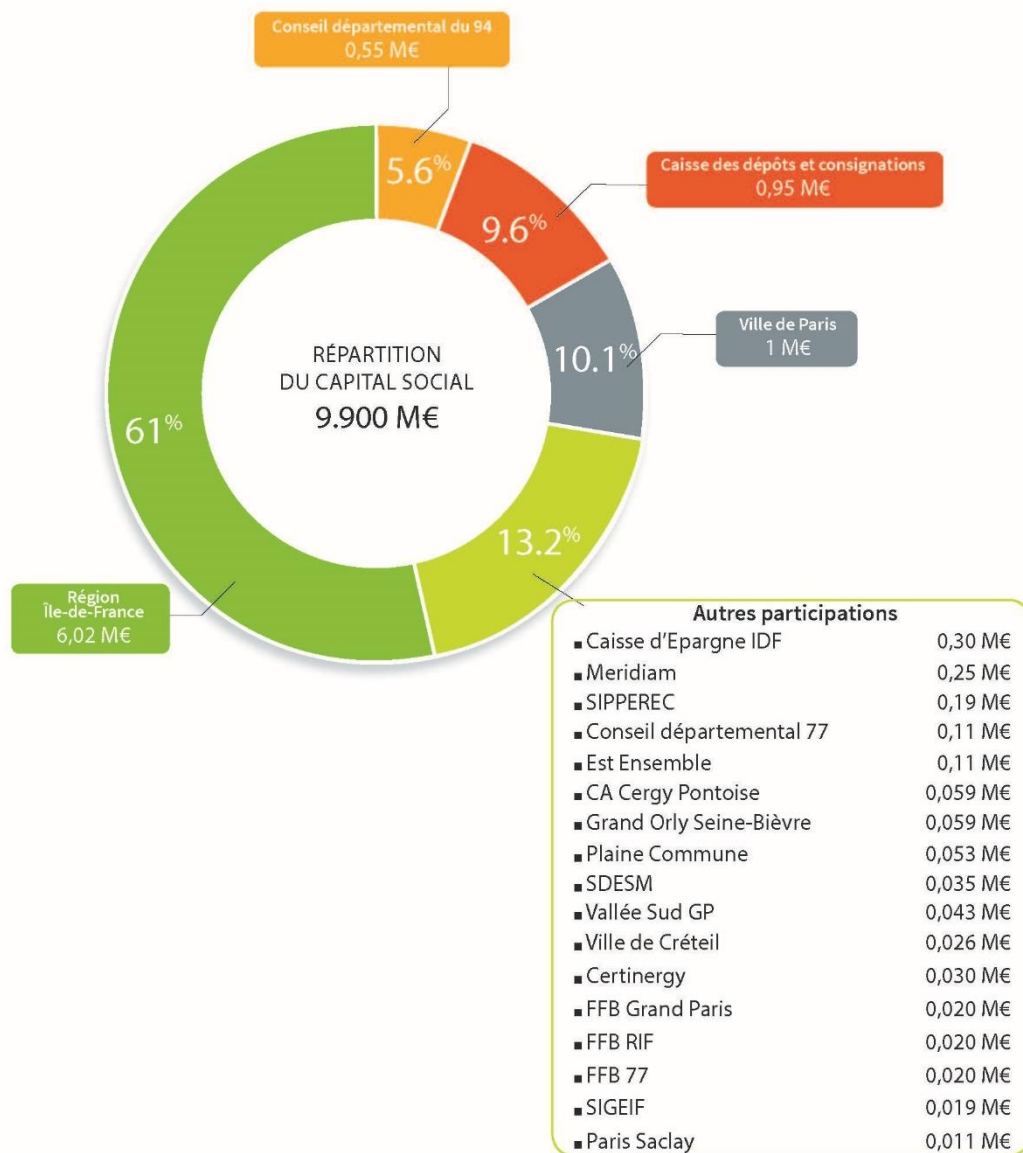
- Mécanismes de prise de décision complexes
- Copropriétaires aux intérêts divergents
- Difficultés pour réunir les financements
- Manque de confiance envers les intervenants





QUI SOMMES-NOUS ?

Qui sommes-nous ?



SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

L'Actionnariat

- **85% d'actionnariat public**
 - 11 collectivités territoriales
 - 3 syndicats d'énergie
- **15% d'actionnariat privé**
 - La Caisse des Dépôts et Consignations
 - La Caisse d'Épargne Île-de-France



Qui sommes-nous ?



- **Le Directoire**
- **L'équipe technique**
 - Architectes
 - Ingénieur thermicien
 - Ingénieur financier
 - Chefs de projets
 - Responsables de pôles techniques (assistance à maîtrise d'ouvrage, conception et exécution)
- **Les fonctions supports**
 - Chargée de communication et marketing
 - Secrétaire à l'administration
 - Responsable administrative et financière



L'intervention d'Île-de-France Energies

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE A à Z EN TANT QUE MAÎTRE D'ŒUVRE

Audit architectural
énergétique et financier

- Recensement des données et enquête
- Etat des lieux du bâti
- Analyse et traitement des données
- Rapport d'audit final

Conception du programme
de travaux

- Diagnostic complémentaire
- Avant projet sommaire
- Projet
- Consultation des entreprises
- Analyse des devis
- Plan de financement

Réalisation et suivi des
travaux

- Suivi du chantier
- Réception des travaux



L'ingénierie financière selon Île-de-France Energies

SIMULATIONS FINANCIERES

- Simulations collectives
- Simulations individuelles
- Information spécifique pour les bailleurs

SOLUTIONS DE FINANCEMENT

- Subventions collectives et individuelles
- Préfinancement des aides
- Tiers financement direct
- Contrat CEE par Île-de-France Energies



MaPrimeRenov' copropriétés

Conditions :

- Le programme de travaux prévoit au moins 35% d'économies d'énergie
- 25 % du montant des travaux (plafonné à 3750 € x nb de logements)

Bonifications si :

- **Bâtiment classe F/G** : 500 €/logement
- **Projet en classe A/B** : 500 €/logement
- **Copropriété fragile (impayé entre 8 et 25%)** : 3000 €/logement (Mais pas de CEE dans ce cas)
- **Copropriétaire modeste** : 750 €
- **Copropriétaire très modeste** : 1500 €

Obligation d'être accompagné (AMO) : cette prestation est prise en charge à 30 % du montant HT (plafond de 180 €/logement).

Notre prestation est éligible à cette accompagnement



Coup de pouce CEE

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIES

- Prime versée directement par Île-de-France Energies
- Valorisation des certificats d'économie d'énergie (dispositif financé par les fournisseurs d'énergie)
- Coup de pouce : le montant des CEE est **bonifié** pour les projets **>35% d'économies d'énergie**



Le tiers-financement



CARACTERISTIQUES

- **Prêt à adhésion volontaire.**
Aucune obligation d'y souscrire.
- **Libre choix du montant à emprunter.**
Minimum de 1 500 €.

CONDITIONS

- **Pas de critères** de revenu et d'état de santé jusqu'à 21 000 €
- **Être à jour de ses charges** sur les 12 derniers mois, et ne pas être en situation d'interdit bancaire.
- **Eco-prêt à taux 0% (0,47% TAEG*) / Prêt de marché (1,95 % TAEG*)**

Caution obligatoire

Eviter la solidarité entre les emprunteurs.

Elle vient prendre le relais en cas de défaut de paiement d'un souscripteur



Prêt d'avance d'aides



CARACTERISTIQUES DU PRÊT IDF ENERGIES

- Prêt collectif souscrit par le **syndicat des copropriétaire**, soumis au vote en AG
- Finance les aides collectives en attendant la perception des aides
- Prêt sur **2 à 5 ans à un taux de 1,50%***
- Remboursement en une fois dès l'aide perçue



La rénovation énergétique globale accessible à tous et rentable

	Scénario 1 (entretien et conformité réglementaire)	Scénario 2 (rénovation globale)	
Programme de travaux	<i>Ravalement simple Sécurité incendie Étanchéité des balcons</i>	<i>Scénario 1 + Isolation par l'extérieur Isolation toitures terrasses Isolation des planchers bas Amélioration de la ventilation Calorifugeage des réseaux Remplacement des menuiseries d'origine</i>	
Economies d'énergie	0%	53%	
Quote-part	8 000 €	17 800 €	
Subventions		Tous	3 800 €
		Ménages à revenus très modestes	1 500 €
Remboursement de prêt sur 15 ans	52 €/mois	Tous	81 €/mois
		Ménages à revenus très modestes	73 €/mois
Economies d'énergie	0 €/mois	27 €/mois	
Effort mensuel avec prêt sur 15 ans	52 €/mois	Tous	54 €/mois
		Ménages à revenus très modestes	46 €/mois

Bénéfices de la rénovation

- Entretien de la copropriété
- Requalification architecturale de la copropriété
- Economies d'énergie
- Amélioration du confort (protection contre le froid et le chaud)
- Mise en conformité avec les normes et réglementations actuelles ou à venir
- Valorisation des appartements à la revente : valeur verte






NOS OPÉRATIONS

Nos opérations

Depuis 2013 **Île-de-France Energies** travaille :

 avec **104** copropriétés, ce qui représente

15 200 logements. 

dont **3 200** ont voté la réalisation de travaux.

Ils vont ainsi économiser en moyenne **46 %** sur leur consommation d'énergie.

24 % des ménages à revenus modeste ont engagé des travaux de rénovation énergétique





**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

Île-de-France Energies

90-92, avenue du Général Leclerc - 93 500 PANTIN

01 83 65 36 36 – contact@idf-energies.fr - www.iledefranceenergies.fr